association - Burkina Faso - France - 2002

www.princemossi.org

1 rue du clos du Rey 64230 Lescar mariemonique.criado@neuf.fr

Parrainage2021-2022 : prise en charge de la scolarité d'un enfant Mossi

Madame marraine de :
Monsieur parrain de :

accorde € ou renouvelle € son soutien pour l'année scolaire 2021- 2022

en classe de :

La prise en charge est de : pour l'année en primaire : 50€, en collège ou lycée : 130€
Un versement : 130€ deux versements : 65€x 2 trois versements : 44€+ 43€ +43€
Prélèvement mensuel (joindre RIB) 11€
La Présidente Marie Monique Criado La personne responsable
Lescar le 20-08-2021 du parrainage

Partie à conserver

Votre confirmation de parrainage ---2021-2022

Madame, Monsieur : …… €

Souhaite : parrainer ☐ renouveler le parrainage ☐ co-parrainer ☐ l'enfant :
Nom : …… Prénom : …… en classe de :……

La prise en charge en primaire …… collège, lycée ……
La prise en charge du co-parrainage est de ……
Un versement : 130€ deux versements : 65€x 2 trois versements : 44€+ 43€ +43€ mensuel : 11€
Chèque à envoyer à l'ordre de l'Association Prince Mossi 1 rue du clos du Rey 64230 Lescar
Profitez de votre avantage fiscal pour nous aider davantage.
Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une **réduction fiscale de 66 % de votre don** dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Après déduction fiscale Un don de **50€** vous revient à **17€**
Un don de **130€** vous revient à **44,2€**

Vos coordonnées (si différentes du chèque) pour le reçu fiscal
Votre nom : …… Votre prénom : ……
N° : …… Rue : ……
Code postal : …… Ville : ……